

140	Laboratoires des produits forestiers.	144,097 00
141	Subvention à l'Association forestière du Canada.	1,620 00
142	Enregistrement des terres, collection de semences, administration des terrains militaires, et de l'amirauté et des terres publiques.	53,725 00
Bureau des parcs nationaux—		
143	Service des parcs nationaux et des sites historiques.	1,144,380 00
144	Application de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs.	48,920 00
145	Allocation à John Thomas (Jack) Miner.	2,500 00

DIVISION DES LEVÉS ET DU GÉNIE

146	Administration.	21,950 00
147	Observatoire fédéral d'Ottawa.	95,845 00
148	Observatoire astrophysique fédéral de Victoria, C.-B.	30,880 00
149	Bureau fédéral des forces hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales concernant les forces hydrauliques et l'irrigation des terres.	203,150 00
150	Commission de contrôle du lac des Bois.	7,685 00
151	Pour subvenir aux dépenses effectuées sous le régime de l'entente intervenue entre le Dominion et les provinces d'Ontario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie.	18,000 00
152	Service du génie et de la construction.	87,530 00
153	Service géodésique.	135,840 00
154	Compensation à la Commission du chemin de fer Témiscamingu-Ontario-Nord relativement à sa réclamation pour blessure à John Hedin.	240 00
155	Commission des frontières internationales.	33,400 00
Service hydrographique et cartographique—		
156	Service hydrographique.	350,824 00
157	Arpentages et service cartographique, y compris une subvention de \$350 pour aider à l'impression de la publication de l'Institut canadien des arpenteurs.	176,430 00
158	Somme nécessaire pour défrayer les honoraires du jury d'examen des A.T.F., du secrétaire et des sous-examineurs ainsi que pour les frais de déplacement, la papeterie, les impressions, le loyer, etc., (les honoraires de MM. F. H. Peters, W. M. Tobey, et Harry Parry, membres du jury, et de A. W. W. Cole, secrétaire, seront acquittés à même cette somme).	850 00

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

159	Administration.	54,800 00
160	Agences indiennes.	654,893 00
Réserves et fiducies—		
161	Administration.	40,365 00
Service médical—		
162	Hospitalisation et soin général des Indiens.	1,442,217 00
163	Subvention aux hôpitaux.	4,320 00
Assistance et enseignement—		
164	Assistance aux Indiens.	967,374 00
165	Education des Indiens.	500,616 00
166	Subvention aux pensionnats.	1,398,944 00